La question du fait religieux : histoire et mise en oeuvre

Pierre-Jean Souriac
Maître de conférences en histoire
Université Jean Moulin – Lyon 3

Beatus de Liébana, *Livre de l'Apocalypse*, abbaye de Saint-Sever

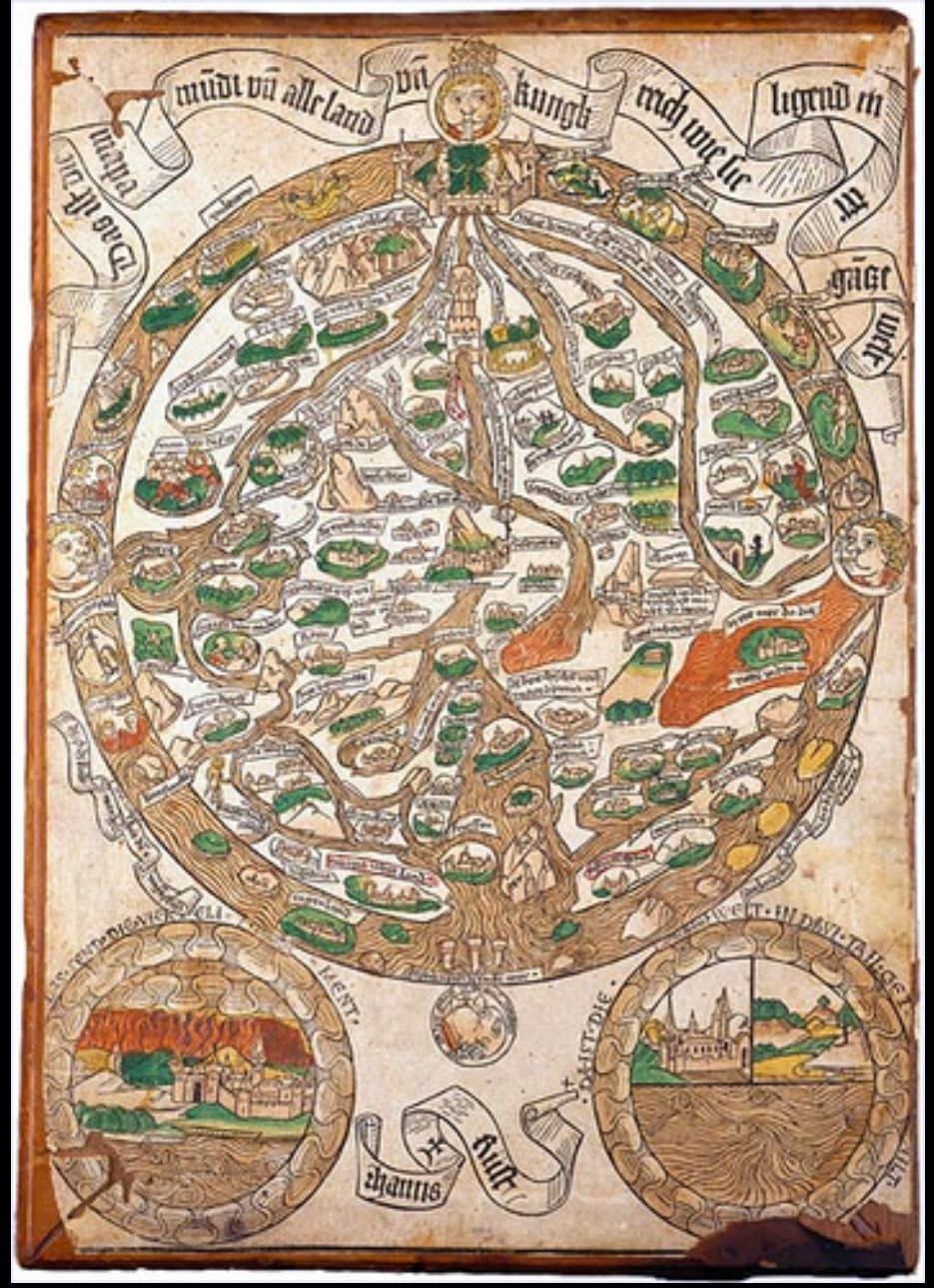

Hans Rust, Augsbourg, 1490

Isidore de Séville, *Etymologies*, Augsbourg, 1472

Martin Waldseemuller, planisphère, 1507

1997 : les Eglises allemandes (calvinistes, luthériennes, catholiques) proposent d'inclure dans le traité en cours de négociation (traité d'Amsterdam) :

« L'Union Européenne reconnaît la place spécifique des Eglises et autres communautés religieuses dans l'identité et les cultures des Etats membres, ainsi que dans l'héritage culturel commun des peuples européens. »

Opposition de la France et on débouche sur une version différente : **« L'Union Européenne respecte et ne préjuge par le statut dont bénéficient, en vertu du droit national, les Eglises et les associations ou communautés religieuses dans les Etats membres. L'Union européenne respecte également le statut des organisations philosophiques et non confessionnelles. »**

Bilan : traité constitutionnel de 2004 :

« S’inspirant des héritages culturels, religieux et humanistes de l’Europe, à partir desquels se sont développés les valeurs universelles qui constituent les droits inviolables et inaliénables de la personne humaine… »

Article de Jean-Louis Bourlange dans *Etudes*, t. 400, n°6, juin 2004 : **« Etre Européen ce n'est pas être chrétien mais l'avoir été, non pas individuellement mais collectivement, non pas personnellement mais historiquement, non pas cléricalement mais culturellement ; c'est admettre, même si l'on a abjuré toute foi ou si l'on est musulman, que la liberté des modernes est sortie de cette grande matrice civilisationnelle qui, en séparant la loi civile et la loi religieuse, a rendu possible la raison, le progrès, la liberté religieuse, l'égalité des hommes et la souveraineté des peuples. »**

Le massacre de la Saint-Barthélemy
François Dubois, huile sur toile, entre 1576 et 1584
Musée de Beaux Arts de Lausanne

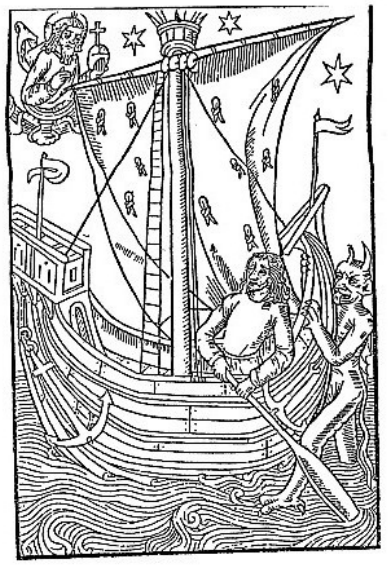

La vie terrestre représentée comme une navigation.

Les peines de l'enfer : damnés transpercés de piques.

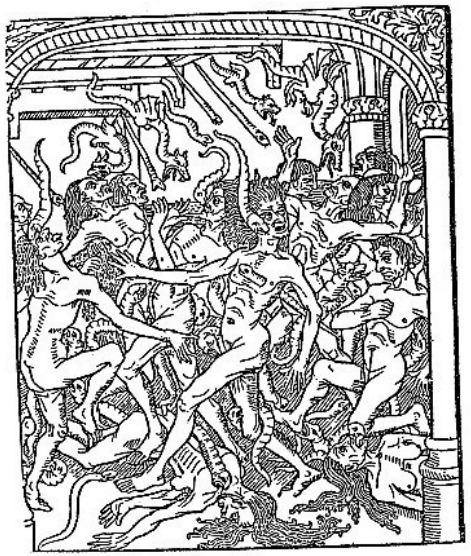

Les peines de l'enfer : les morsures éternelles des serpents.

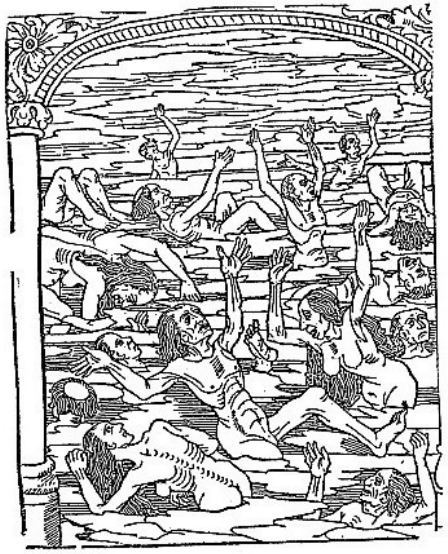

Les peines de l'enfer : la plongée dans l'eau.

En profondeur de l'imaginaire violent, des images telles que celles du *Grant kalendrier et compost des Bergiers...*

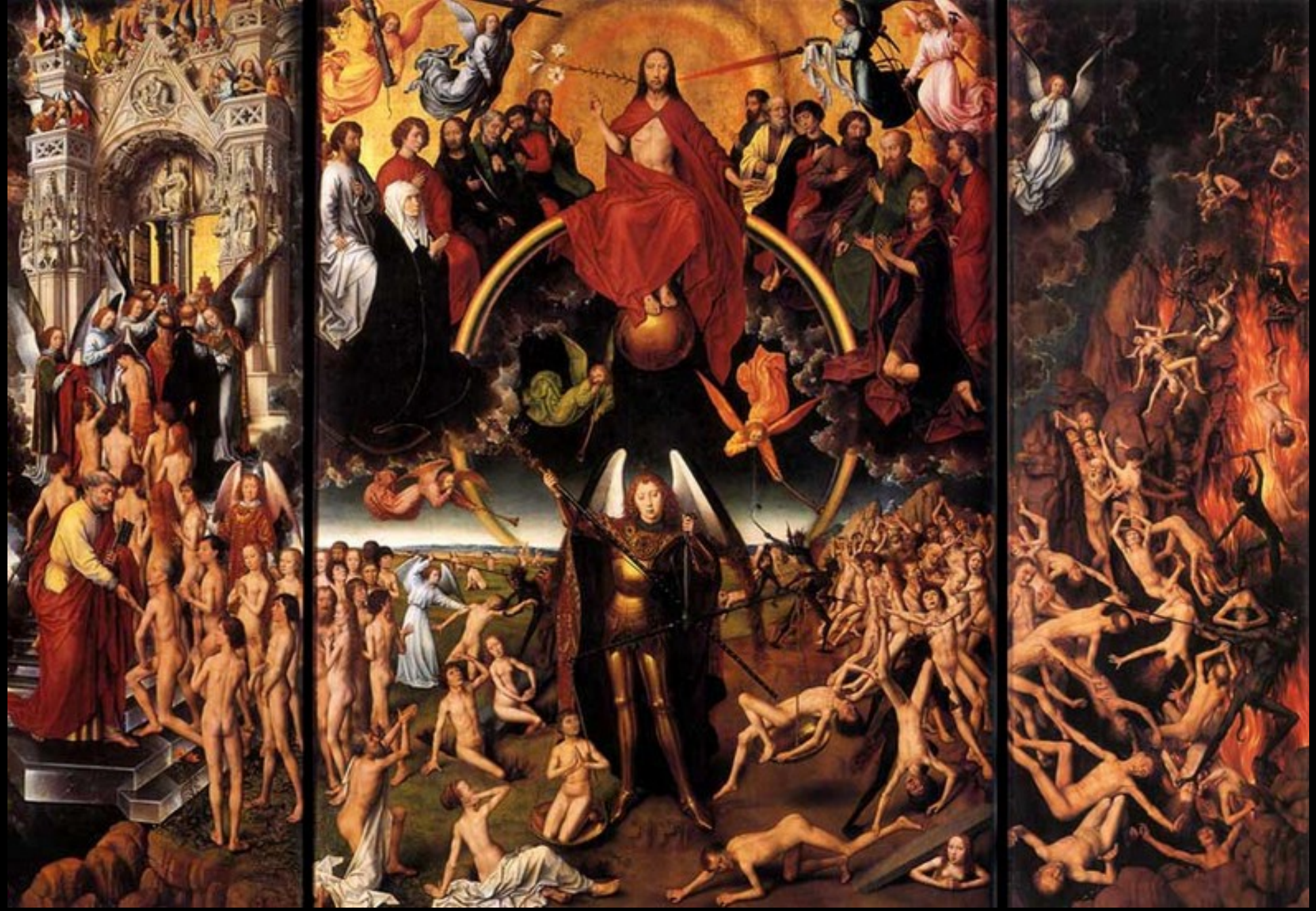

Hans Memling, *Le jugement dernier (triptyque)*, huile sur bois, 1466-1473, Gdansk